

COMPTE RENDU DU CTPL DU 20/09/2007

Spécial CTPL...

Siégeaient pour la CGT : F. BOURGEOIS / J. CONCHE / F.DOUGNAC

A l'ordre du jour :

- *approbation PV du précédent CTPL*
- *Budget modificatif*
- *La Charte du Dialogue Social*
- *Horaires Variables à Martel*

☞ Approbation du procès verbal du 13/12/2004

Le procès verbal est approuvé, malgré quelques remarques tant sur la forme que sur la qualité des retranscriptions des interventions des représentants CGT.

☞ Budget modificatif

Les modifications apportées au budget concernent principalement une dotation supplémentaire de la DGCP pour la mise en sécurité des convoyeurs de fonds à la TP Cahors, et des abondements divers par virement de crédit d'un chapitre à l'autre. Les dépenses d'affranchissement ayant considérablement augmenté, il a fallu abonder ce chapitre.

Commentaire de la CGT : 18 € POUR UN CONTRAT DE MENSU !!! GASPILLAGE POUR LES UNS, SERRAGE DE CEINTURE POUR LES AUTRES

Nous avons demandé des éclaircissements sur le coût global de la campagne de « pub » pour la mensualisation décidée au niveau local : 22 000 lettres ont été adressés aux redevables de la Taxe Foncière, 4000 pour la Taxe d'Habitation sont en cours d'envoi. Pour le moment, la seule réponse que nous ayons concerne le coût de l'affranchissement : environ 10 000 € (22 000 avis X 0.45 €). Nous avons demandé a obtenir le chiffrage global de cette plaisanterie, qui reprenne le coût du papier, des enveloppes, des cartouches d'encre couleur, et le temps – agent passé au façonnage et à la signature.

Sachant que de l'aveu même du TPG, le taux de retour sur ce genre de listing est d'environ 3%, on peut penser que cette campagne va apporter 660 nouveaux contrats de mensu. Donc, si l'on évalue « à la louche » le coût final de l'opération à 12 000 €, chaque contrat de mensu revient à 18 € !!!! Tout ça au nom du sacro-saint CPP... Vive la bonne gestion !

L'année prochaine, suggérons au TPG d'offrir directement ces 18 € aux contribuables, comme cadeau de bienvenue, ou d'offrir une montre ou un sac à main, puisque les techniques de la VPC lui plaisent tant.

Et suggérons enfin à chaque agent de guichet de réclamer à la direction 18 € pour tout nouveau contrat de mensu. Et oui, c'est ça le « travailler plus pour gagner plus ».

Et pendant ce temps là , on supprime des emplois...

La CGT a aussi insisté sur d'autres gaspillages constatés dans le budget départemental, mais aussi et surtout dans notre quotidien des postes et services : Gaspillages de

chauffage, de papier, d'électricité, d'eau... Tout ce gâchis est préjudiciable au budget du département, mais aussi et surtout à la planète !

Nous avons donc demandé au TPG d'agir pour le développement durable, en réfléchissant au mode de chauffage et d'isolation des perceptions, en privilégiant les consommables rechargeables (accus au lieu des piles, cartouches d'encre des imprimantes,...), en imposant à Renosol l'utilisation de produits d'entretien biologiques et biodégradables, mais aussi en sensibilisant les agents aux petits gestes de notre quotidien qui peuvent aider à mieux maîtriser la consommation d'énergie ou de papier (éteindre les micros et les imprimantes le soir, éteindre l'écran pendant la pause méridienne...).

La CGT s'est engagée à être partenaire de toute initiative prise par le TPG concernant le développement durable.

☞ La Charte du Dialogue Social

A la demande de la CGT, ce point a été rajouté à l'ordre du jour suite à la signature d'une charte au niveau national.

Les principaux points soulevés par notre syndicat sont :

- Refus du tpg d'avoir des responsables syndicaux au service des ressources humaines : pour nous il s'agit d'une véritable **discrimination**. Le tpg répond que ce service « sensible » ne peut posséder en ses rangs de syndicalistes car les informations en leur possession représenteraient un trop gros avantage par rapport à des syndicats qui n'auraient personne dans ce service ! Deux réflexions s'imposent alors : on croyait travailler dans la transparence et surtout *QU'ONT ILS DONC A CACHER ?!!!!* Qu'on ne s'étonne pas ensuite que des rumeurs circulent quant à la gestion du personnel dans les services du trésor !
- Information des syndicats non représentés : désormais ceux ci recevront les comptes rendus des commissions paritaires au même titre que les syndicats représentés ;
- Réunion des commissions paritaires : notre syndicat redemande à ce que ces réunions soient organisées en début d'après midi afin de pouvoir les préparer correctement le matin.

☞ Horaires Variables à Martel

Passage de 36 h sur 4,5 jours à 37 h sur 4,5 jours.

<i>Commentaire de la CGT : S'agissant d'une demande des agents, la CGT s'est prononcées favorablement</i>

☞ Questions diverses

La CGT a souhaité aborder différents sujets lors de ce CTPL :

- **Mutations** : Nous regrettons un manque d'information sur les mouvements du personnel : Nombre d'arrivées ou de départ du département échappent à la vigilance des agents qui ne vont pas détailler l'annuaire à chaque mise à jour : Il a donc été demandé qu'une information plus claire soit apportée à chaque mouvement.
- **Permanence de Vayrac** : la permanence du vendredi matin a été supprimée réduisant la présence du Trésor à deux matinées par semaine. Nous comprenons la décision du chef de poste et des agents qui ont beaucoup de mal à assurer ces permanences mais dénonçons vivement l'attitude de la direction qui en décidant de la fusion BRETENOUX/VAYRAC a mis dans des difficultés énormes cette trésorerie : rappelons qu'en 2005, la trésorerie de VAYRAC comptait un perceuteur et deux agents alors qu'en 2007 un seul agent a été transféré à la trésorerie de BRETENOUX ! Avant la fusion, ces deux trésoreries marchaient très bien. Aujourd'hui, on a une trésorerie en difficulté et une permanence qui fermera bientôt : BONJOUR LE SERVICE PUBLIC !!!
- **Accueil Commun** : nous avons souhaité faire un point d'étape sur ce dossier : Réponse du TPG : Pas avant 2009. Nous en avons profité pour regretter qu'un pot amical conviant les agents des Impôts et du Trésor n'ai pas été organisé lors de l'installation de la TP Cahors dans les locaux de la rue Victor Hugo.
- **ADONIS** : A quand la mise à jour du fichier des tiers déclarants ? Pas de réponse.